



Intervention de Madame Annick GIRARDIN

Ministre des outre-mer

**Discours à l'occasion de la 27^e édition des Trophées Eco Actions –
« les outre-mer durables »**

Hôtel de Lassay - Paris

Mardi 20 février 2018

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les élus, maires et présidents d'intercommunalité,

Monsieur le président l'association Les Eco Maires,

Mesdames et messieurs,

Ces « **Trophées Eco Actions** » et le concours des « **outre-mer durables** » s'inscrivent pleinement dans ma vision des **outre-mer des solutions**. Le développement durable est au fondement de mon projet politique, que ce soit ici en tant que ministre des outre-mer ou avant comme secrétaire d'Etat à la coopération et au développement. Le développement durable, c'est la vision d'un monde qui associe croissance et réduction des inégalités. C'est un cap, un espoir, un projet politique complet et cohérent. Je suis par conséquent très honorée d'être conviée par l'association des Eco Maires pour remettre les prix aux lauréats ultramarins.

Je remercie d'ailleurs l'ensemble des maires des outre-mer qui ont fait le déplacement jusqu'à Paris. Je me fais une joie d'échanger avec vous dans quelques instants.

Les outre-mer des solutions, ce n'est pas qu'un slogan rabâché lors des discours. Il s'agit de projets concrets, qui répondent à des besoins réels des populations. Education, formations, emploi, santé, infrastructure, sécurité... **Oui les outre-mer connaissent, à des degrés divers, des difficultés structurelles. Mais se focaliser sur les problèmes, c'est fermer les yeux sur les potentiels, les initiatives, les solutions qui abondent.** Les projets lauréats de ce soir en sont la preuve.

Je souhaite que les politiques publiques en outre-mer aient pour cap à **l'horizon 2030 les 17 objectifs de développement durable – les « ODD »**. J'ai d'ailleurs décidé que chaque territoire ultramarin aura bientôt sa propre **« feuille de route ODD »**. J'aurai l'occasion d'y revenir dans les prochaines semaines. Les Objectifs de développement durable sont le cadre de référence le plus pertinent pour penser les territoires de demain. Outre le climat, ils visent à l'égalité femme-homme, la fin de la pauvreté, la promotion de nouveaux modèles agricoles, la gestion de l'eau, l'emploi, la santé. Le développement durable, c'est comprendre que tout est lié.

Depuis ma nomination à ce ministère, j'ai rencontré lors de mes voyages officiels de nombreux porteurs de projets. Qu'ils soient institutionnels, issus du monde économique ou de la société civile, tous souhaitent **un regard positif sur l'avenir des territoires.**

Etre positif, ce n'est pas être naïf ou être déconnecté des réalités. C'est au contraire être conscient des difficultés et en même temps des potentiels. **Etre positif, c'est agir.**

J'ai déjà remis de nombreux prix aux talents des outre-mer : dans les domaines de l'innovation, du numérique ou bien de la préservation de l'environnement ; Notamment la palme de l'IFRECOR qui récompense les élus ultramarins engagés dans la protection des récifs coralliens.

Les projets sélectionnés cette année illustrent parfaitement les territoires d'excellence que sont les outre-mer : **économie circulaire, tri et réutilisation des déchets, urbanisme durable, restauration des écosystèmes ou encore lutte contre le changement climatique.** Les maires et les présidents d'intercommunalité sont mobilisés au service du développement durable pour les générations futures. Il faut s'en féliciter.

Hormis la Guyane, tous les territoires d'outre-mer sont insulaires. Vous le savez, **les îles sont des milieux particulièrement vulnérables** : absence d'arrière-pays empêchant tout repli, isolement, risques de submersion, de tempêtes, de séismes. Les ouragans de septembre dernier qui ont dévasté les Antilles sont venus nous le rappeler avec une extrême violence. L'archipel des Tuamotu dans le Pacifique, où j'étais il y a quelques semaines, est particulièrement exposé au risque de montée des eaux. Tout comme le village de Miquelon dans l'Atlantique nord, chez moi. Si chaque île est particulière, les problématiques se recourent très souvent.

Mais si les territoires ultramarins sont confrontés plus que d'autres aux risques liés au dérèglement du climat, on omet souvent que les outre-mer sont déjà sur la voie de la transition énergétique. Soyons-en fiers. La Réunion affiche ainsi un taux d'énergies renouvelables (ENR) bien supérieur à celui de l'hexagone.

Autre exemple, l'île de Lifou en Nouvelle-Calédonie devrait être le premier territoire français à réussir sa transition énergétique avec 100% d'énergies renouvelables en 2025.

Les outre-mer sont en mesure d'être précurseurs dans l'expérimentation des politiques publiques environnementales. Ils peuvent être des laboratoires d'initiatives. La mobilité électrique est ainsi une nouvelle opportunité pour la plupart de nos territoires d'outre-mer : leur taille réduite fait que l'autonomie limitée des véhicules n'est pas un problème, leur densité permet un maillage serré des bornes de recharge. L'outre-mer peut – et doit – être en avance sur la mobilité électrique. C'est pourquoi j'ai lancé avec ma collègue ministre des transports une mission opérationnelle sur ce sujet, pour lever les freins au développement de la mobilité électrique.

Vous le savez aussi, nos outre-mer ont un réseau électrique autonome qui n'est pas interconnecté aux réseaux continentaux. La production y est souvent plus chère et le réseau plus compliqué à gérer. Ce handicap peut devenir une force : les îles sont, grâce à cette autonomie, des laboratoires pour développer les réseaux intelligents. De plus, le prix moyen du mix énergétique étant plus élevé qu'ailleurs, des projets innovants d'énergie renouvelable peuvent être viables économiquement, alors qu'ils ne le seraient pas sur le continent. Je pense aux initiatives dans le domaine de l'énergie marine, comme le **projet d'énergie thermique des mers** en développement à la Martinique, ou à La Réunion. Je pense aussi aux **systèmes de climatisation par eau de mer (SWAC)**, développés en Polynésie et encore également en projet à La Réunion, sans oublier **l'éolien offshore para-cyclonique, la biomasse à base de bagasse notamment, le solaire thermique.**

Les potentiels sont énormes. Mais rien ne pourra se faire si chaque acteur travaille de son côté. **Le travail en silo n'a pas de sens dans le développement durable. Les solutions doivent se construire ensemble : déjà au niveau national, en réunissant Etat, collectivité, élus, opérateurs publics et privés, entreprises, société civile ; mais également au niveau international, via la coopération régionale avec les pays voisins du bassin maritime.**

Vous le savez, l'inscription des outre-mer dans leur bassin régional est l'un des grands axes de mon projet politique. **En termes de développement durable, d'adaptation aux changements climatiques, de transition énergétique, l'échange de bonnes pratiques entre pays voisins est, plus qu'un souhait, un impératif au regard des enjeux.** Il s'agit de raisonner par océan, c'est d'ailleurs le cas pour l'Agence française de développement (AFD) qui s'est réorganisée en ce sens.

Vous qui êtes maires et présidents d'intercommunalité, il s'agit de **multiplier les partenariats, les jumelages de villes sur ces problématiques.** Voir ce qui se fait de mieux ou de moins bien ailleurs, comparer, transposer ou exporter des solutions qui peuvent devenir des modèles. Les projets lauréats de ce soir ont d'ailleurs vocation à en inspirer d'autres. Vous pouvez compter sur mon plein soutien pour porter haut vos solutions dans les instances internationales.

Toujours dans cette idée de co-construction des solutions, **les territoires ultramarins doivent aussi travailler en lien avec l'Union Européenne.** Je me suis rendue à Bruxelles en novembre dernier pour échanger sur l'avenir des programmes BEST qui financent des projets de préservation de la biodiversité. Nul besoin ici de vous rappeler que 80% de la biodiversité française est ultramarine, et que la responsabilité de l'Etat et des élus locaux est grande. C'est pourquoi **j'ai porté l'idée que les programmes BEST deviennent pérennes à**

compter de 2020, pour dépasser les simples appels à projets renouvelés au forceps tous les ans.

Ce projet collectif, c'est aussi toute l'essence des **Assises des outre-mer**. Bientôt dans sa dernière phase, les Assises réunissent à la même table institutionnels, monde économique et société civile pour porter ensemble des projets de développement pour l'avenir des territoires. Les Assises ce n'est pas un exercice de diagnostic, c'est une dynamique de projets qui répondent à des besoins. Evidemment, **les questions écologiques y ont une place prépondérante.**

Il est temps de procéder à la remise des prix. Je salue à nouveau l'investissement de tous les membres des Eco-Maires qui ne m'ont pas attendu pour adopter le réflexe outre-mer ! Preuve en est de la qualité des projets sélectionnés, certains dans le cadre spécifique du concours « outre-mer durables » et un autre dans les Trophées Eco-Actions.

Merci à tous de mettre les talents ultramarins à l'honneur.